

Suffit-il de manifester pour empêcher nos élus de nous trahir ? Non !

L'issue est connue d'avance : on nous dira que « *ce n'est pas la rue qui gouverne* ». Et c'est vrai !

La Constitution de la V^e République ne prévoit aucune possibilité pour le peuple de contester les décisions de ses « représentants ». Les Suisses et les Italiens, eux, ont le **référendum d'initiative populaire** qui leur permet d'abroger des lois scélérates !

Regardons la réalité en face : nous n'avons aucune possibilité institutionnelle de contrôler nos élus pendant leur mandat. Nous ne pouvons que crier notre désaccord dans la rue, et ils restent totalement libres de trahir tous leurs engagements électoraux. **La seule chose que nous puissions faire est d'attendre la fin de leur mandat pour ne pas les réélire !**

**Nous n'avons pas le pouvoir.
Reprenons-le, par la Constitution.**

Exigeons une **nouvelle Constitution** organisant une **vraie démocratie** : des assemblées locales de citoyens, le référendum d'initiative populaire, la révocabilité des élus, le tirage au sort...

Le message de la vraie démocratie :

➤ www.le-message.org

➤ lavraiedemocratie.fr

Les manifestations portant sur des thèmes politiques précis nous divisent et nous empêchent d'être suffisamment nombreux pour contester la légitimité des élus qui nous trahissent.

Une manifestation visant à obtenir le référendum d'initiative populaire ou tout autre outil d'une vraie démocratie (mandats impératifs, reddition des comptes...) pourrait quant à elle regrouper un nombre considérable de personnes et être vraiment efficace.

Remontons à la source de nos problèmes politiques : nous sommes politiquement impuissants. Cela ne vient pas de nulle part : c'est programmé ainsi par la Constitution. Nous devrions exiger de la réécrire au lieu d'émettre la contestation sur des revendications diverses qui n'aboutissent pas.